

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
Suisse, franco domicile	15.-	7.50	3.75	1.30
Etranger	36.-	18.50	9.50	3.50

Prix réduit pour certains pays, se renseigner à notre bureau
Chang. d'adresse 50 c. Idem pr vacances 50 c. par mois d'absence.
TÉLÉPHONE 51.226 - CHÈQUES POST. IV. 178

ANNONCES

Canton, 10 c. le millimètre (minimum 1 fr.). Mortuaires 14 c.
Tardifs 30, 40 et 50 c. Réclames 30 c., minimum 4.50.
Suisse, 14 c. le millimètre (une seule insert. min. 3.50), le samedi
16 c. Mortuaires 20 c., min. 8.-. Réclames 50 c., min. 6.50.
Etranger, 18 c. le millimètre (une seule insert. min. 5.-), le samedi
21 c. Mortuaires 23 c., min. 8.30. Réclames 60 c., min. 7.80.

et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL
ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAÎT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

LE MIDI BOUGE

Quand la patrie de Marius se met en grève...

... et, pour de tristes raisons politiques, les plages de Côte d'Azur ont dû renoncer à leurs hôtes étrangers

Parce qu'on a mangé deux ou trois fois la bouillabaisse et qu'on a chaussé une paire d'espadrilles et enfilé de vieux pantalons de lin, on croit avoir découvert le Midi. C'est vrai que le soleil, le parfum des mimosas, le chant des cigales et la rencontre de tant d'individus extraordinaires vous font une âme émerveillée et facilement crédule. Mais c'est trop peu pour comprendre vraiment un pays qui ne se livre que dans des circonstances extraordinaires — politiques ou autres.

Politiques, surtout. Or, toute la côte, de Marseille à Antibes, vient de vivre des jours d'une intensité singulière et dont les journaux ont donné des échos animés. Figurez-vous Marseille, la patrie de Marius et de Titin, immobilisée par la grève, tous les mâts des bateaux ayant hissé le drapeau rouge, et le Vieux-Port envahi par des hommes inactifs et goguenards. — Ho, Victor, tu la fais aussi la grève? — sûr, que je la fais. Tous les faisaient d'ailleurs, chez les inscrits maritimes, et le mouvement a pris une extension insoupçonnée. Le paquebot « Ville d'Alger » arrivait vendredi à la Joliette se vit empêché d'accoster, et les passagers obligés de demeurer à bord, cinq cents embarcations faisant cercle autour de lui et les deux mille

hâtes de traverser la frontière italienne. Toute la côte italienne est, dit-on, noire de monde et l'on ne saurait trouver une chambre, à partir de Vintimille, à moins de l'avoir retenue cinq jours à l'avance.

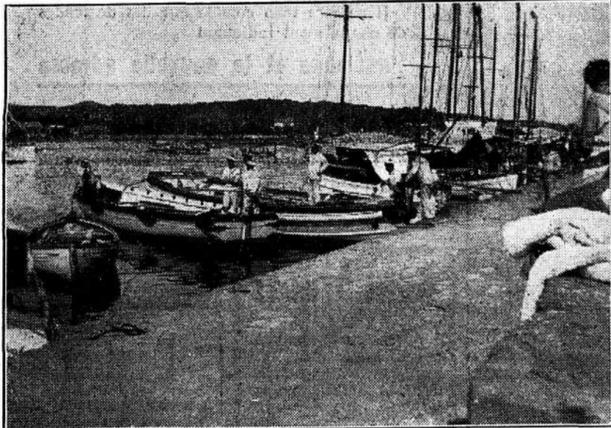
C'est là une chose dont le Front populaire portera le poids.

Il n'est que d'écouter les petits patrons pêcheurs, les restaurateurs, les vigneron, pour se convaincre que cette agitation n'est pas unanimement approuvée. Certes, seules les grandes villes ont souffert de la désertion des étrangers. A Cavalaire, à Saint-Tropez, à Saint-Raphaël, à Sainte-Maxime, on parle de ces événements comme s'ils se passaient dans de lointains pays étrangers. La vie y est calme et douce et l'on oublie là, merveilleusement, la vaine turbulence des hommes.

C'est là aussi, d'ailleurs, qu'on découvre le charme véritable du Midi. Celui des gens et celui des choses, ce calme et cette raison qui gisent très profond sans le besoin de se dépeigner en formules sonores. A Saint-Tropez, l'autre jour, un bambin de cinq à six ans s'essayait à chanter « l'Internationale » qu'il avait entendue, Dieu seul sait en quel lieu et dans quelle circonstance.

C'est la lutte finale...

Soudain, d'une fenêtre de la maison proche, sa mère se penche.



Un petit port de la Côte d'Azur.

bateaux du port actionnant leur sirène pour obliger le commandant à hisser, lui aussi, le drapeau rouge. A Nice et à Cannes, ce fut bien autre chose. Les employés des hôtels et des grands restaurants — des Italiens pour la plupart — abandonnèrent leur travail brusquement et en bloc, au grand désespoir de leurs employeurs. Ce fut épique. De belles madames aux doigts chargés de bagues durent faire leur lit, et l'on vit de riches oisifs descendre les quatre étages de leur hôtel avec toutes leurs malles sur le dos — pour filer.

Car, évidemment, tout le monde est parti. Le plus clair résultat de cette affaire est que Nice et Cannes sont désertés, les estivants s'étant

— Ho, tu te tais, galopeing! Tu veux que je te frappe, dis? Tu la chanteras assez la lutte, plus tard. Tout cela dit avec cet accent extraordinaire dont rien ne peut rendre la lumière, la vigueur, ni la chanson.

Le bambin s'arrêta, mit ses deux mains dans ses poches, et reprit: Le plus beau de tous les tangos du monde Et la mère, les deux poings aux hanches, approuva:

— Ça c'est bien, petit, dis! Heureux pays où les femmes savent encore s'occuper de ce que chantent leurs mioches. Heureux pays qui, après de soudaines violences, se hâte de retrouver ce calme que tant d'autres s'acharnent à oublier. (g.)

De nouvelles bagarres éclatent à Paris

La force armée disperse les patriotes qui résistent violemment

Notre correspondant de Paris nous téléphone:

PARIS, 6. — De violentes bagarres ont éclaté hier soir, Place de l'Étoile et avenue des Champs-Élysées, à l'issue de la cérémonie de la flamme à l'Arc de Triomphe.

Plusieurs milliers de manifestants, appartenant pour la plupart à l'ancienne ligue des Croix de feu, auxquels s'étaient joints un grand nombre de membres d'autres associations dissoutes, l'Action française, les Jeunes patriotes et la Solidarité française, ont participé à la bagarre.

Alors qu'ils défilait dans l'avenue en criant: « La France aux Français, vive la Rocque » et en chantant la « Marseillaise », ils se sont heurtés à un service d'ordre de gardiens de la paix.

Plusieurs pelotons de gardes mobiles et d'escadrons de la garde républicaine à cheval précédés par des agents motocyclistes que la force publique put repousser complètement les membres Croix de feu.

Une trentaine d'agents ont été blessés. Ils sont hospitalisés à la maison des gardiens de la paix et dans les cliniques. Une trentaine de manifestants ont été également blessés, dont une jeune femme de 35 ans.

Une vingtaine d'arrestations ont été opérées. Elles ne seront probablement pas toutes maintenues. Parmi les blessés, on signale le commissaire de police du troisième arrondissement, assez fortement contusionné par des éclats de bouteilles.

La raison de la manifestation est que les Croix de feu devaient ranimer la flamme hier soir. Du fait de leur dissolution, c'est une section de l'Union nationale des combattants qui prit sa place et c'est à titre individuel ou par petits groupes que les membres des Croix de feu s'étaient rassemblés autour de l'Arc de Triomphe. Ils y observèrent le plus grand calme, mais tout de suite après commençaient les bagarres.

A LA JOURNÉE CANTONALE DES SAMARITAINS, PRÈS DE MOTIERS

Un avion neuchâtelois heurtant des fils électriques à haute tension s'est abattu en feu

Le pilote, M. Martin, habitant les Verrières, meurt carbonisé

Une vive émotion au Val-de-Travers

Notre correspondant de Môtiers nous écrit:

C'était la section des Samaritains de Môtiers qui organisait, cette année, la journée cantonale. Préparée avec beaucoup de minutie, cette manifestation promettait pleine réussite, mais malheureusement il en fut autrement. Un terrible accident d'aviation allait l'assombrir.

L'arrivée des samaritains

Dimanche matin, à 8 heures, le chemin de fer et quelques autocars amenaient les nombreuses sections au chef-lieu. La réception se fit au collège, où une collation fut servie. Il y avait près de 310 participants, dont 250 à peu près prirent part à l'exercice. Après la collation, ce fut le culte au temple de Môtiers, puis immédiatement ensuite l'appel des sections.

Les exercices aériens

Un exercice consistait en une attaque simulée, par avions, de la colonne de samaritains, qui aurait été bombardée par des gaz.

Pour ce faire, la section de Môtiers s'était assurée la participation de deux avions, celui de M. L. Martin, des Verrières, l'autre du Club d'aviation neuchâtelois. Vers 11 h. 40, l'exercice en question était annoncé par la détonation de pétards, l'avion Martin pointait à l'horizon du côté de Fleurier, tandis que, dans le fond du vallon, arrivait également l'avion du Club, mais à plus grande hauteur.

L'avion Martin vint survoler le terrain une première fois à faible altitude, puis, après avoir décrit un cercle, il revint en longeant le flanc de la montagne, débouchant en-dessous de la carrière pour arriver vers le stand.

A cet endroit passe une ligne électrique à haute tension (40,000 volts) des forces motrices de Joux et de l'Orbe amenant le courant au transformateur de l'électricité neuchâteloise situé à proximité immédiate du stand. Ces fils, à une hauteur de 12 mètres environ, avaient été indiqués par une croix blanche en toile placée dans un pré au-dessous de la ligne.

Les circonstances du drame

A l'instant précis où il passait au-dessus de cette croix, l'appareil qui n'avait pas une hauteur suffisante, vint donner, de son train d'atterrissage et du moteur, dans les gros fils de la ligne.

Une flamme jaillit de dessous le moteur, due sans doute à un court-circuit; puis, après avoir entraîné les fils pendant quelques mètres, l'avion piqua du nez, prenant feu, et vint choir dans un pré aux abords du stand.



Une vue saisissante des débris de l'appareil après la catastrophe

Une foule nombreuse assistait, terrifiée, à ce drame terrible et rapide; des cris d'effroi s'élevèrent de toutes parts et ce fut la ruée de tout le monde vers l'endroit de l'accident. A cause des flammes, les samaritains présents ne purent dégager d'abord le pilote, qui avait été tué aussitôt, et ce n'est que quelques minutes plus tard, une fois l'avion à peu près carbonisé, qu'apparut le cadavre de l'infortuné aviateur. Le corps de M. Martin était complètement méconnaissable; il fut transporté par les samaritains à la morgue de Môtiers. Sa famille fut avisée téléphoniquement; son épouse et son frère vinrent aussitôt en

auto sur place, et les autorités procédèrent aux constatations d'usage.

M. Louis Martin, âgé d'une quarantaine d'années, était très connu au Val-de-Travers et faisait depuis longtemps de nombreux vols au-dessus de la région, qu'il connaissait bien. On se demande pourquoi l'aviateur a volé si bas. On pense qu'il aura été victime d'une manœuvre qu'il a voulu trop audacieuse.

De l'appareil, il ne reste plus qu'une petite carcasse métallique. C'était un monoplan « Pothez », à deux places.

Quant à l'autre avion, il survola l'endroit de l'accident à une grande hauteur, et le pilote, M. Thiébaud, aura certainement pu voir l'accident; il est reparti ensuite pour Planeyse.

La journée se termina silencieuse...

La manifestation des samaritains, après ce terrible accident, était virtuellement terminée. Toute l'assistance était consternée. Il fut observé une minute de silence en mémoire du défunt. Aucun discours ne fut prononcé, aucune critique émise. Les samaritains se sont rassemblés dans les différents établissements du village pour diner, et la journée prit fin sous le coup de l'émotion du matin. Dimanche après-midi, une foule innombrable est venue voir les restes de l'avion et les lieux de l'accident.

La mort de notre aviateur

Notre correspondant des Verrières nous écrit:

Dimanche matin, dix heures... Sorti du hangar, tel un oiseau d'argent sous le soleil et dans la verdure fraîche du champ d'aviation, l'avion attend son pilote. Plusieurs de ceux qui ont passé près de lui, sur le chemin, ont été pris du désir de monter et de partir au loin, de s'envoler dans l'azur, par delà les montagnes nimbées de soleil.

Le village est calme; quelques rares, très rares voitures venant de France circulent, et, quand l'avion s'envole, l'avion sympathique et familier, on lève la tête, on le suit du regard. Il part... Où va-t-il? Il part, comme il s'en est allé si souvent, vers le vallon, pour revenir par le Mont, par la France. Il part, et nul ne sait qu'il ne reviendra plus. Nul ne sait encore qu'une mystérieuse destinée l'arrêtera en plein vol, préparant aux siens une douloureuse et tragique surprise...

Le bel avion et son fier pilote ne reviendront plus... Si souvent, nous les avons vu monter, passer par-dessus nos mai-

CHAMP SEMÉ DE GLOIRE!

Le canton de Lucerne fête le souvenir de Sempach

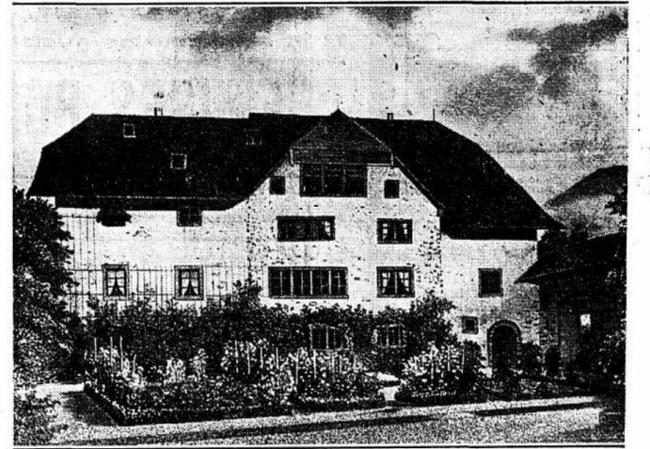
La célèbre bataille qui évoque l'héroïsme de Winkelried, s'est déroulée il y a eu 550 ans



La bataille de Sempach se déroula en juillet 1386. Voici, d'après un vieux tableau, Arnold de Winkelried prenant congé de ses siens et partant pour la bataille où il périt, dans les circonstances héroïques que l'on sait

LUCERNE, 6. — Dimanche soir, à 21 heures, les cloches de toutes les églises du canton et de la ville de Lucerne sonnèrent; pendant un quart d'heure, en l'honneur du 550^e anniversaire de la bataille de Sempach.

Des feux s'allumèrent sur les hauteurs. A 21 h. 30, un cortège comprenant 200 à 300 étudiants et anciens étudiants parcourut la ville jusqu'à la Kapplplatz, où après le chant de l'hymne national, M. Wey, conseiller national, prononça une allocution dans laquelle il releva que, depuis plus de cent ans, les étudiants commémorent la bataille de Sempach, et il exhorta les étudiants à rester fidèles à la patrie. Deux chants d'étudiants clôturèrent la cérémonie.



La maison de Winkelried près de Stans (canton d'Unterwald)

AVANT DE TERMINER SA SESSION

L'assemblée de la S. d. N. a voté un vœu pour la levée des sanctions

Un vif incident éclate au conseil à propos de Dantzig

L'assemblée de la S. d. N. a tenu samedi sa dernière séance au cours de laquelle elle a pris diverses résolutions importantes.

Le ras Nasibu lit d'abord une déclaration dans laquelle il rappelle que son gouvernement a saisi le président de l'assemblée de deux projets de résolution dont l'objet précis est de permettre aux membres de l'assemblée de prendre la responsabilité de son attitude devant le monde et devant l'histoire.

Le projet de résolution

Voici le projet de résolution tel qu'il est soumis à l'assemblée:

1) L'assemblée émet le vœu que le conseil

a) invite les gouvernements des membres de la S. d. N. à faire parvenir au secrétaire général, autant que possible avant le 1er septembre 1936, toutes propositions qu'ils estimeront devoir présenter en vue de perfectionner, dans l'esprit et les limites indiquées ci-dessus, la mise en œuvre des principes du pacte; b) charge le secrétaire général de soumettre à une première étude et notamment de classer les dites propositions;

c) fasse rapport à l'assemblée lors de sa prochaine session sur l'état de la question.

2) L'assemblée: prenant acte des communications et déclarations qui lui ont été faites au sujet de la situation issue du conflit italo-éthiopien; rappelant les constatations faites et les décisions prises antérieurement à l'occasion de ce conflit; émet le vœu que le comité de coordination fasse aux gouvernements toutes propositions utiles en vue de mettre fin aux mesures prises en exécution de l'article 16 du pacte.

Le projet de résolution a été adopté par 44 oui, un non (Ethiopie) et quatre abstentions.

Le sort des projets éthiopiens

L'assemblée a ensuite décidé de ne pas discuter le premier projet de résolution déposé par l'Ethiopie relatif à la non-reconnaissance de territoires conquis par la force, étant donné qu'elle considère que ce projet est englobé dans celui proposé par le bureau.

Le second projet de résolution soumis par la délégation éthiopienne, qui demande la garantie des Etats de la S. d. N. pour un emprunt de 10 millions de livres sterling, a été repoussé. Sur 49 votants, il y a eu un oui, celui de l'Ethiopie, 23 non, dont la Suisse, et 25 abstentions. L'assemblée décide ensuite de reporter au lundi 21 septembre la date d'ouverture de sa prochaine session.

Le discours de clôture de M. van Zeeland

M. van Zeeland constate que la S. d. N. se trouve devant un échec grave. Mais sans vouloir en minimiser la portée, il ne faudra pas non plus le grossir démesurément. Evidemment, les sanctions n'ont point sauvé l'Ethiopie, mais, ce qui est certain, c'est que les décisions prises ont été appliquées avec loyauté et ensemble.

(Voir la suite en dernières dépêches)